

2018-04-10 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville mardi, le 10 avril deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents, Mesdames les conseillères Hélène Campbell, Marianne Cardinal et messieurs les conseillers Jean Asnong et Stephan Duquette. Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire. La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.

OUVERTURE

Ouverture de l'assemblée à 19 h 36
La conseillère Patricia Rachofsky arrive à 19 h 37

2018-75 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 10 AVRIL 2018

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que l'ordre du jour soit adopté et que le point *Affaires nouvelles* reste ouvert.

ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 10 avril 2018
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Adoption du procès-verbal du 5 mars 2018
6. Suivi des procès-verbaux du 5 mars 2018
7. Suivi des dossiers de la MRC Brome Missisquoi
8. ADMINISTRATION
 - a. Paiement rétroactif aux élus (es)/mois octobre 2017
 - b. Autorisation de passage/14-07-2018/Ride de filles
 - c. Nomination représentant de la municipalité/
Vente pour non-paiement de taxes à la MRC
 - d. Pikeriverains en action/Demande de commandite en prix/Mikinak 2018
 - e. Appui au programme PIQM MADA /Parcours de mise en forme
9. VOIRIE/COURS D'EAU
 - a. Travaux rang St-Henri Sud/Étude géotechnique
 - b. Formation : initiation au pilotage d'un drone personnel
10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT
 - a.
11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - a. Paiement facture/sorties fév. 2018
 - b. Paiement facture/conteneur chez Raymond Paul
 - c. Paiement facture DÉNEXCO /inondation
 - d. Paiement facture Concassage Pelletier /inondation
 - e. Demande d'aide financière/inondation/Arrêté du 15 janvier 2018
 - f. Autorisation de paiement QP 2018
 - g. Paiement factures/Magasin général/Inondation janvier 2018
 - h. Paiement facture/Activités Plein air Phillipsburg
 - i. Rapport annuel 2017 AN 1

- j. Paiement facture/entraide inondation 13-1 et 21-2-2018
- k. Paiement facture/repas pompier 21002-2018

12.LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

- a. Remb activités Loisirs (G Paradis)
- b. Remb activités Loisirs (N. Rousselle)

13.HYGIÈNE DU MILIEU

14.FINANCES ET IMMOBILISATION

- a. Contribution financière 2018 : Exposition agricole Bedford
- b. Contribution financière 2018 : Coopérative soutien à domicile
- c. Contribution financière 2018 : Bourse 2018 JJB
- d. Contribution financière 2018 : Bourse 2018 Massey Vanier
- e. Contribution financière 2018 : APHPBM
- f. Contribution financière 2018 : Maison de la Famille
- g. Maison des jeunes Bedford et Venise/Campagne de financement
- h. Contribution financière : Fondation Lévesque-Craighead
- i. Contribution financière : Fondation canadienne du rein
- j. Contribution financière 2018/OBNL Pikeriverains en action

15.BÂTIMENT/HÔTEL DE VILLE

- a. AO : entretien tonte de gazon

16. Correspondances

17. Rapport des inspecteurs/pour info aux membres du conseil

18. Approbation des salaires versés et à payer

19. Approbation des dépenses incompressibles/mars 2018

20. Adoption des comptes/mars 2018

21. Affaires nouvelles

22. Deuxième période de questions/30 minutes

23. Levée de la séance

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (10 minutes)

DÉBUT : 19 h 38 FIN : 19 h 48

Questions portant sur :

- Location de conteneur lors des inondations
- Nettoyage de fosse septique
- Remblai

2018-076 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire 5 mars 2018 soit adopté avec correction au numéro de résolution 2018-055 au lieu de 2017-055 et qu'autorisation soit donnée de s'abstenir d'en faire la lecture aux membres du Conseil en ayant reçu copie dans les délais.

ADOPTÉ

SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Mme Sonia Côté, directrice générale informe les membres du conseil du suivi du procès-verbal du 5 mars 2018.

SUIVI DES DOSSIERS DE LA MRC BROME MISSISQUOI

- Comité PGMR : bacs bruns
- Déploiement fibre optique

ADMINISTRATION

2018-77 **PAIEMENT RÉTROACTIF/RÉMUNÉRATION DES ÉLUS (ES) OCTOBRE 2017**

CONSIDÉRANT que selon la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités (article 314) le mandat du maire ou d'un conseiller expire au moment où le candidat élu à ce poste prête serment;

CONSIDÉRANT que chaque conseillers (ères) ont été élus(es) par acclamation et ont prêtés serment ont droit à leur rémunération du mois d'octobre 2017;

CONSIDÉRANT que ceux qui été en poste ont droit eux aussi à la rémunération du mois d'octobre 2017 étant éligible à ce moment;

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

Appuyer par **Hélène Campbell,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil autorise la directrice générale à rémunérer tous les élus (es) pour leur rémunération du mois d'octobre 2017.

ADOPTÉ

2018-78 **AUTORISATION DE PASSAGE/14 JUILLET 2018/RIDE DE FILLES**

CONSIDÉRANT une demande de la part de l'organisme Ride de Filles pour une autorisation de passage dans la municipalité le 14 juillet 2018;

CONSIDÉRANT que cet évènement est pour amasser des fonds pour la Fondation du cancer du sein du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en 2018 sera leur 10e édition à parcourir le Québec;

CONSIDÉRANT un convoi de plus de 250 femmes motocyclistes seront accompagnées des membres de la sécurité lors du trajet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River autorise le passage de l'organisme Ride de Filles sur son territoire le samedi 14 juillet 2018.

ADOPTÉ

2018-79 **NOMINATION REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ/VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES À LA MRC 14 JUIN 2018**

CONSIDÉRANT que lors de la vente pour non-paiement de taxes 2018 le 14 juin 2018 à la MRC Brome Missisquoi, un représentant de la municipalité doit être présent lors de ladite vente;

CONSIDÉRANT que le représentant de la municipalité fera une offre pour le montant des taxes en arrérages seulement pour chacune des propriétés qui seront mises à l'enchère;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Nathalie Dorais,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River nomme le maire Martin Bellefroid et en son absence la conseillère Marianne Cardinal comme représentant de la municipalité de Pike River auprès de la MRC Brome Missisquoi lors de la vente pour non-paiement de taxes le 14 juin 2018.

ADOPTÉ

2018-80 **PIKERIVERAINS EN ACTION/DEMANDE DE COMMANDITE EN PRIX MIKINAK 2018**

CONSIDÉRANT une demande de l'OBNL *Pikeriverains en action* pour une participation d'un prix pour le tirage lors de la course de tortues;
CONSIDÉRANT que cette année sera la 3e édition du Festival de la tortue
CONSIDÉRANT que depuis la 1re Édition du Festival de la tortue Mikinak, la municipalité offre un kayak pour le 1er prix;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un kayak avec pagaie et kit de survie d'un montant maximum de 500 \$ et sera le 1^{er} prix lors de la 3e édition du festival de la tortue Mikinak 2018.

ADOPTÉ

2018-81 **APPUI PROGRAMME PIQM MADA /PARCOURS DE MISE EN FORME**

CONSIDÉRANT un appel de projets dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA);
CONSIDÉRANT que ce programme vise la réalisation de petits travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés pour but d'améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser le vieillissement actif au sein de la communauté;
CONSIDÉRANT que la municipalité de Pike River déposera un projet : parcours de mise en forme;
CONSIDÉRANT l'achat et l'installation de 4 stations au coût de 35 000 \$
CONSIDÉRANT que le programme offrira une aide financière de 80 % pour les municipalités de 3 000 habitants et moins;
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River autorise la présentation du projet et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation du projet déposé.

ADOPTÉ

VOIRIE/COURS D'EAU

2018-82 **TRAVAUX RANG SAINT-HENRI SUD/ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

CONSIDÉRANT une rencontre avec l'ingénieur M. Daniel Gemme de Tetrattech le 20 février dernier avec les représentants des conseils municipaux de Stanbridge-Station et de Pike River pour discuter du dossier de l'amélioration du rang Saint-Henri Sud;

CONSIDÉRANT qu'une étude géotechnique du sol serait nécessaire pour connaître la nature du sol, la profondeur végétale et celle du roc;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Stanbridge-Station a procédé à un appel d'offres auprès de 2 laboratoires : Groupe ABS et Laboratoires de la Montérégie;

CONSIDÉRANT un prix de 5 900 \$ pour cette étude;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Patricia Rachofsky**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River avise la municipalité de Stanbridge-Station qu'elle participera à 50 % dans les frais pour l'étude géotechnique et environnementale dans ledit chemin Saint-Henri.

ADOPTÉ

2018-83

AUTORISATION : COURS INITIATION AU PILOTAGE D'UN DRONE PERSONNEL

CONSIDÉRANT un besoin futur pour l'observation des bandes riveraines ainsi que les embâcles le long de la rivière aux brochets lors des inondations printanières;

CONSIDÉRANT qu'un cours d'initiation de pilotage d'un drone personnel serait un atout pour la municipalité;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Hélène Campbell**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Pike River autorise M. Gerry Simard à suivre un cours d'initiation au pilotage d'un drone personnel quand cette formation aura lieu et de couvrir les frais d'un maximum de 500 \$.

ADOPTÉ

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Aucun sujet

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

2018-84

PAIEMENT FACTURE : SORTIES DES POMPIERS MOIS DE FÉVRIER 2018 SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER

ATTENDU la réception de la facture # CRF1800018 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre du service de protection des incendies sur notre territoire à Pike River;

ATTENDU une facture au montant de **320.14 \$** pour les sorties du 2, 19 et 22 février 2018;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,

Appuyé par **Jean Asnong**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 1800018 au montant de **320.14 \$** à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie pour les sorties du 2, 19 et 22 février 2018.

ADOPTÉ

2018-85 **AUTORISATION DE PAIEMENT/LOCATION CONTENEUR CHEZ RAYMOND PAUL**

CONSIDÉRANT la réception d'une facture au montant de 433.29 \$ de la part du résident au 1167 chemin Molleur M. Raymond Paul pour la location d'un conteneur et ceci pour des débris lors de l'inondation de janvier 2018;

CONSIDÉRANT qu'il y avait un conteneur à sa disposition au Domaine Larochelle pour tous les citoyens de Pike River;

CONSIDÉRANT qu'aucune permission ou entente n'a été autorisée au préalable pour louer un conteneur pour une résidence privée;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal recommande à M. Raymond Paul de faire sa réclamation auprès de la Sécurité civile pour le remboursement des frais reliés à la location du conteneur. Advenant le remboursement ou non desdits frais, une nouvelle décision sera prise selon le % remboursé.

ADOPTÉ

2018-86 **AUTORISATION DE PAIEMENT 2 FACTURES/ENTREPRISES DENEXCO /INONDATION FÉVRIER 2018**

ATTENDU la réception de 2 factures # 002457 et 0002469 des Entreprises DENEXCO inc. dans le cadre de mesures d'urgence sur notre territoire à Pike River;

ATTENDU la facture # 002457 au montant de **1 437.19 \$** pour la journée du 26 février 2018 pour la mise en état du chemin du Bois;

ATTENDU la facture # 002469 au montant de **770.33 \$** pour la journée du 27 février 2018 pour la mise en état du chemin Larochelle;

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Marianne Cardinal**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement des factures # 002457 au montant de 1 437.19 \$ et celle # 002469 au montant de 770.33 \$ à DENEXCO lors des mesures d'urgence du 26 et 27 février 2018.

ADOPTÉ

2018-87 **PAIEMENT FACTURE : CONCASSAGE PELLETIER FÉVRIER 2018 MESURES D'URGENCE/INONDATION**

ATTENDU la réception de la facture # 8863 de Concassage Pelletier dans le cadre de mesures d'urgence sur notre territoire à Pike River;

ATTENDU une facture au montant de **364.55 \$** pour de la pierre aux chemins Larochelle et Payant

Il est proposé par **Jean Asnong**,

Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # 8863 au montant de **364.55 \$** à Concassage Pelletier lors des mesures d'urgence en février 2018.

ADOPTÉ

2018-88 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/INONDATION JANVIER 2018**

ATTENDU un arrêté du ministre de la Sécurité publique concernant la mise en œuvre du programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents relativement aux inondations survenues du 11 au 15 janvier 2018 dans des municipalités du Québec en date du 15 janvier 2018;

ATTENDU que la municipalité de Pike River a été touchée par les inondations du 11 au 15 janvier 2018 et qu'elle figure sur la liste des municipalités sinistrées;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Patricia Rachofsky,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal déposera une demande d'aide financière dans le cadre du programme général d'aide financière lors des inondations survenues du 11 au 15 janvier 2018 sur son territoire.

ADOPTÉ

2018-89 **AUTORISATION DE PAIEMENT QP 2018 /SERVICE INCENDIE**

ATTENDU la réception de la facture #CRF1800019 au montant de 44 576.81 \$ de la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection des incendies de Saint-Armand/Pike River de la quote-part 2018 de la municipalité de Pike River qui s'explique comme suit :

27 255.79 \$ (budget immobilisation/camion et remorque)

17 321.02 \$/1^{er} vers budget courant;

ATTENDU 2 autres factures # CRF 1800020 et CRF 1800021 au montant de chacune de 17 321.01 \$/échéance 29-06-2018 et 28-09-2018

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

Appuyé par **Hélène Campbell,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF1800019 au montant de 44 576.81 \$ et d'autoriser la directrice générale à faire le paiement des 2 autres factures aux dates d'échéance respectives.

ADOPTÉ

2018-90 **AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES/MAGASIN GÉNÉRAL DE PIKE RIVER/INONDATION JANVIER 2018 ET FÉVRIER 2018**

ATTENDU la réception de factures pour un total de 213.50 \$ pour des achats fait au magasin général de Pike River lors de l'inondation de janvier 2018 (63.40 \$) et de 150.10 \$ (février 2018);

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Stephan Duquette,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement des factures au montant total de 213.50 \$ dans le cadre des inondations de janvier 2018 et de février 2018.

ADOPTÉ

2018-91 **AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE/ACTIVITÉS PLEIN AIR
PHILIPSBURG/TRANSPORT À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE**

ATTENDU la réception d'une facture portant le # 10 en date du 23 mars 2018 au montant de 34.49 \$ de la part d'Activités PLEIN AIR Philipsburg pour un transport à l'embouchure de la rivière aux brochets pour constater l'épaisseur de la glace;

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Jean Asnong,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # # 10 en date du 23 mars 2018 au montant de 34.49 \$ à Activités PLEIN AIR Philipsburg.

ADOPTÉ

2018-92 **PAIEMENT FACTURE : ENTRAIDE INONDATION SERVICE DE
PROTECTION DES INCENDIES SAINT-ARMAND-PIKE RIVER
MESURES D'URGENCE/INONDATION**

ATTENDU la réception de la facture # CRF18000022 de la municipalité de Saint-Armand dans le cadre de mesures d'urgence sur notre territoire à Pike River;

ATTENDU une facture au montant total de **5 717.34** pour les journées du 13 janvier et 21 février 2018 concernant l'entraide avec le service de protection des incendies de Notre-Dame-de-Stanbridge, St-Armand et Bedford;

- 13 janvier 2018 : Notre-Dame : 1 125.21 \$
- 21 février 2018 : St-Armand : 2 761.70 \$
- 21 février 2018 : Bedford : 1 147.05 \$
- 21 février 2018 : Notre-Dame 683.38 \$

Il est proposé par **Hélène Campbell,**

Appuyé par **Nathalie Dorais,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture # CRF 18000022 au montant de **5 717.34 \$** à la Municipalité de Saint-Armand pour le service de protection en incendie lors des mesures d'urgence les 13 et 21 février 2018.

ADOPTÉ

2018-93 **AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE/PIZZERIA JOE
INONDATION FÉVRIER 2018**

ATTENDU la réception d'une facture du restaurant Pizzeria JOE de Bedford dans le cadre de mesures d'urgence sur notre territoire à Pike River;

ATTENDU la facture # 043066 au montant de **87.00 \$** pour la journée du 21 février 2018 pour le repas des pompiers à la caserne;

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

Appuyé par **Jean Asnong,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise le paiement de facture # 043066 au montant de 87.00 \$ à Pizzeria JOE lors des mesures d'urgence du 21 février 2018.

ADOPTÉ

LOISIRS/CULTURE/MÉDIATHÈQUE

2018-94 **REMBOURSEMENT ACTIVITÉS LOISIRS HORS TERRITOIRE
ENFANT DE GUY PARADIS (JULIEN)/ACTIVITÉ SOCCER**

CONSIDÉRANT la réception du formulaire de demande de remboursement d'une partie des frais d'inscription à des activités hors territoire dûment rempli et signé avec la preuve d'inscription et de paiement au montant de 190 \$;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise un remboursement de l'ordre de 50 \$ pour les frais d'inscription tel que la politique de remboursement (résol 2017-078) à M. Guy Paradis.

ADOPTÉ

2018-95 **REMBOURSEMENT ACTIVITÉS LOISIRS HORS TERRITOIRE
ENFANTS DE NATHALIE ROUSSELLE (ALEXIS ET
ANTOINE)/ACTIVITÉ NATATION**

CONSIDÉRANT la réception de 2 formulaires de demande de remboursement d'une partie des frais d'inscription à des activités hors territoire dûment remplis et signés avec les preuves d'inscription et de paiement au montant total de 146.00 \$;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal autorise un remboursement de l'ordre de 100 \$ pour les frais d'inscription tel que la politique de remboursement (résol 2017-078) à Mme Nathalie Rousselle pour ses 2 enfants.

ADOPTÉ

HYGIÈNE DU MILIEU

Rien à signaler

FINANCES ET IMMOBILISATIONS

2018-96 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 : EXPOSITION AGRICOLE DE
BEDFORD**

CONSIDÉRANT une demande de la part de la Société d'agriculture de Missisquoi pour une contribution 2018 pour leur 195^e Édition de l'Exposition agricole de Bedford;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2018;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 100 \$ pour l'année 2018 pour l'Exposition Agricole de Bedford ainsi que l'achat d'un billet tirage à 100 \$. Une contribution totalisant 200 \$.

ADOPTÉ

2018-97 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 : COOPÉRATIVE DE SOUTIEN À DOMICILE DU PAYS DES VERGERS**

CONSIDÉRANT une demande de la part de la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers pour une contribution 2018;
CONSIDÉRANT qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2018;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Nathalie Dorais**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 150 \$ pour l'année 2018 pour la Coopérative de soutien à domicile du Pays des Vergers.

ADOPTÉ

Le maire Martin Bellefroid se retire de la table en tant que président de la séance déclarant un intérêt. Le conseiller M. Stephan Duquette préside la séance.

2018-98 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 : BOURSE ÉTUDE JJB**

CONSIDÉRANT une demande de la part l'École secondaire Jean-Jacques Bertrand pour une contribution 2018 lors de la remise des bourses études;
CONSIDÉRANT un budget alloué pour 2018 au montant de 100 \$ par enfant finissant;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Jean Asnong**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une bourse de 100 \$ à chacun des finissants qui résident à Pike River.

ADOPTÉ

Le maire Martin Bellefroid reprend place en tant que président de la séance.

2018-99 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 : BOURSE ÉTUDE MASSEY VANIER**

CONSIDÉRANT une demande de la part l'École secondaire Massey Vanier pour une contribution 2018 lors de la remise des bourses études;
CONSIDÉRANT un budget alloué pour 2018 au montant de 100 \$ par enfant finissant;

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une bourse de 100 \$ à chacun des finissants qui résident à Pike River.

ADOPTÉ

2018-100 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 : APHPBM**

CONSIDÉRANT une demande de la part de l'Association des Personnes Handicapées Physiques de Brome Missisquoi pour une contribution 2018;
CONSIDÉRANT qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2018;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 100 \$ pour l'année 2018 auprès de l'association des personnes handicapées physiques de Brome Missisquoi

ADOPTÉ

2018-101 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 : MAISON DE LA FAMILLE**

CONSIDÉRANT une demande de la part de l'organisme La Maison de la Famille des Frontières pour un soutien financier pour maintenir le développement de leur mission et assurer des services de qualité;
CONSIDÉRANT qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2018;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Marianne Cardinal**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 500 \$ pour l'année 2018 auprès de l'organisme la Maison de la Famille des Frontières

ADOPTÉ

2018-102 **CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2018 : MAISONS DE JEUNES DE BEDFORD ET VENISE-EN-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT une demande de la part des représentants des maisons des jeunes de Bedford et Venise-en-Québec pour une contribution par un souper spectacle le samedi 14 avril 2018 au coût de 280 \$ la table de 8 ou 35 \$ par personne;
CONSIDÉRANT qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2018 pour la maison de jeunes de Bedford;

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal fera l'achat de 4 billets au coût de 35 \$ chacun pour la soirée spectacle donné par les Maisons des jeunes de Bedford et Venise-en-Québec et ainsi contribuera à une aide financière au montant de 140 \$ pour l'année 2018.

ADOPTÉ

2018-103 **CONTRIBUTION À LA FONDATION LÉVESQUE-CRAIGHEAD**

CONSIDÉRANT une demande de la part de Madame Christiane Granger, présidente de la Fondation Lévesque-Craighead pour un soutien financier pour veiller au maintien et au développement des services de santé offerts à la population de Bedford et régions

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 100 \$ pour l'année 2018 à la Fondation Lévesque-Craighead.

ADOPTÉ

2018-104 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE : FONDATION CANADIENNE DU REIN**

CONSIDÉRANT une demande de la part de Monsieur Jean-Pierre Gingras organisateur pour la marche du rein le dimanche 27 mai 2018 à Saint-Jean-sur-Richelieu pour la Fondation canadienne du rein;

Il est proposé par **Stephan Duquette**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 100 \$ pour l'année 2018 à la Fondation canadienne du rein.

ADOPTÉ

2018-105 **CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018/OBNL PIKERIVERAINS EN ACTION**

CONSIDÉRANT une demande de la part de l'organisme Pikeriverains en action pour une demande de versement dans le cadre de leurs activités 2018;
CONSIDÉRANT qu'il est prévu un montant dans les prévisions budgétaires 2018 au montant de 6 000 \$ pour toutes les activités;

Il est proposé par **Marianne Cardinal**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal verse une contribution financière au montant de 4 000 \$ pour les activités de soccer, Mikinak et une nouvelle demande sera requise pour la fête de Noël.

ADOPTÉ

BÂTIMENT : HÔTEL DE VILLE

2018-106 **APPEL DE PROPOSITION/ENTRETIEN TERRAIN MUNICIPAL/RAMASSAGE FEUILLES/PLATES-BANDES/ENSEIGNES/TERRAIN GARAGE MUNICIPAL/AUTOUR DE LA CROIX ROUTE 133-CHEMIN DU MOULIN**

CONSIDÉRANT que la municipalité devra aller en appel de proposition pour l'entretien du terrain municipal (coupe de gazon), plates bandes, enseigne;
CONSIDÉRANT une liste d'entrepreneur établie par la directrice générale :

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Hélène Campbell**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal envoie aux entrepreneurs proposés par la directrice générale un appel de proposition pour connaître leur prix pour l'entretien du terrain municipal (coupe de gazon), plates bandes, près des enseignes, terrain du garage municipal et autour de la croix située à l'intersection de la route 133 et le chemin du Moulin et ceci pour la saison estivale 2018.

Prix demandé pour le 25 avril 2018 pour 12 h.
Ouverture des propositions à 12 h 5.
Choix de l'entrepreneur lors de la séance 7 mai 2018.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCES

Une liste est déposée au conseil pour information de la correspondance reçue au cours du mois de mars 2018.

RAPPORTS DES INSPECTEURS

Dépôt et analyse des rapports d'inspection de M. Gérard Simard et la firme GESTIM aux membres du conseil municipal seulement.

2018-107 **ADOPTION DES SALAIRES VERSÉS MARS 2018**

Il est proposé par **Hélène Campbell**,
Appuyé par **Marianne Cardinal**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise les salaires versés et a payé au montant de **6 348.96 \$** et ceci pour le mois de mars 2018.

ADOPTÉ

2018-108 **APPROBATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE MARS 2018**

Martin Bellefroid	971.25 \$
Nathalie Dorais	327.68 \$
Nathalie Dorais (Ipad)	10.00 \$
Jean Asnong	327.68 \$
Jean Asnong (Ipad)	10.00 \$
Patricia Rachofsky	327.68 \$
Patricia Rachofsky (I ad)	10.00 \$
Marianne Cardinal	327.68 \$
Marianne Cardinal	10.00 \$
Hélène Campbell	327.68 \$
Hélène Campbell (Ipad)	10.00 \$
Stephan Duquette	327.68 \$
Stephane Duquette (Ipad)	10.00 \$
CARRA (février 2018)	411.35 \$
AXION (internet, tel, fax) avril 2018	262.65 \$
AXION (internet pompier) avril 2018	68.93 \$
Bell (2 mois)	11.50 \$
La Capitale (ass coll mars 2018)	827.79 \$
La Capitale (ass coll avril 2018)	827.79 \$
Revenu Canada (DAS fév. 2018)	828.01 \$
Revenu Québec (DAS fév. 2018)	2 237.18 \$
Pétroles Dupont (6-3-2018) 441.6 L	439.70 \$
Pétroles Dupont (2-4-2018) 570.7 L	606.96 \$
Hydro Qc (luminaires) fév. 2018	281.66 \$
Hydro Qc (HV)	365.48 \$
Hydro Qc (Loisirs)	30.24 \$
Visa Desjardins (essence voirie)	157.15 \$
Visa Desjardins (lecteur carte mémoire)	111.79 \$
Petite Caisse	350.80 \$
CNESST (écart 2017)	122.74 \$
<u>TOTAL</u>	<u>10 939.05 \$</u>

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Stephan Duquette**,

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les dépenses incompressibles du mois de mars 2018 soient approuvées.

ADOPTÉ

2018-109 **ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2018**

Côté, Sonia (km mars 2018)	24.75 \$
Massé, Pascale (km mars 2018)	81.40 \$
Desjardins Sécurité Financière (RRS) mars 2018	329.30 \$
Copicom	127.94 \$
CSE Incendie Sécurité (lampe de poche)	209.71 \$
Editions FD	81.90 \$
Enviro 5	258.69 \$
FQM (formation en ligne ND)	229.95 \$
GESTIM 925-2 au 24-3-2018)	747.34 \$
MACTRAP	402.41 \$
NOPAC (tri recyclage) fév. 2018/5.72 TM	268.33 \$
NOPAC (tri recyclage) mars 2018/5.74 TM	269.26 \$
NOPAC (collecte recyclage) mars 2018	1 114.42 \$
R.I.G.M.R.B.M. (fév.2018) 18.11 TM	1 431.96 \$
R.I.G.M.R.B.M.(mars 2018) 16.1 TM)	1 277.78 \$
R.I.G.M.R.B.M. (conteneur Dom. Larochelle) 3.62TM	287.14 \$
Récupération 2000 (coll ord mars 2018)	2 120.45 \$
Récupération 2000 (location conteneur)	254.09 \$
Techno contrôle 2000	41.39 \$
Wolters Kluwer	516.60 \$
<u>TOTAL</u>	<u>7 951.90 \$</u>

Adams Excavation /dernier vers déneigement 2017-2018 14 800.00 \$

Il est proposé par **Marianne Cardinal,**

Appuyé par **Hélène Campbell,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que les comptes dus au mois de mars 2018 soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller M. Jean Asnong amène ses 3 sujets

2018-110 **DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE GAZ ÉNERGIR/TROTTOIR AFFAÏSÉ EN FACE DU 579 ROUTE 133**

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années la municipalité de Pike River a fait la constatation de l'infrastructure du trottoir en face du 579 route 133 que celle-ci, est de plus en plus affaïssé en raison du mouvement du sol dû à l'installation du tuyau souterrain de ENERGIR (anciennement Gaz Métro);

CONSIDÉRANT que cette infrastructure n'appartient pas à la municipalité de Pike River;

CONSIDÉRANT qu'une demande sera faite conjointement avec les représentants du MTQ qui sont propriétaires de cette infrastructure;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Hélène Campbell,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal demande une rencontre dans les plus brefs délais avec un représentant de ENERGIT pour constater la situation qui s'avère urgente pour la sécurité des citoyens de Pike River qui empruntent ledit trottoir pour en arriver à une collaboration avec tous les intervenants concernés.

ADOPTÉ

2018-111 **DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MTMDET /AJOUT DE TROTTOIR EN FACE DU 587 ROUTE 133 ET RÉPARATION DU TROTTOIR EXISTANT EN FACE DU 579 ROUTE 133**

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années la municipalité de Pike River a fait la constatation de l'infrastructure du trottoir en face du 579 route 133 que celle-ci, est de plus en plus affaissé en raison du mouvement du sol dû à l'installation du tuyau souterrain de ENERGIT (anciennement Gaz Métro);

CONSIDÉRANT que cette infrastructure n'appartient pas à la municipalité de Pike River;

CONSIDÉRANT qu'une demande sera faite conjointement avec les représentants de ÉNERGIT qui occupe le sous-terrain;

CONSIDÉRANT que cette infrastructure est la propriété du MTMDET;

CONSIDÉRANT qu'en face du 587 route 133, un ancien trottoir existait et qu'il est enfoui en dessous de l'asphalte;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Hélène Campbell,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal demande une rencontre dans les plus brefs délais avec les représentants du ministère du transport, mobilité durable et électrification des transports (MTMDET) pour constater la situation qui s'avère urgente pour la sécurité des citoyens de Pike River qui empruntent l'accotement en face de l'église où il n'y a pas de trottoir pour aller rejoindre celui déjà existant qui est dans un état non sécuritaire et ainsi en arriver à une collaboration avec tous les intervenants concernés.

ADOPTÉ

2018-112 **DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE BELL TROTTOIR DEVANT L'HÔTEL DE VILLE AU 548 ROUTE 202**

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années la municipalité de Pike River a fait la constatation de l'infrastructure du trottoir en face du 548 route 202 (Hôtel de Ville) que celle-ci, est de plus en plus affaissé en raison du mouvement du sol dû à l'installation du tuyau souterrain de Bell;

CONSIDÉRANT que cette infrastructure n'appartient pas à la municipalité de Pike River;

CONSIDÉRANT qu'une demande sera faite conjointement avec les représentants du ministère du transport, mobilité durable et électrification des transports (MTMDET) qui sont propriétaire de cette infrastructure;

Il est proposé par **Jean Asnong,**

Appuyé par **Hélène Campbell,**

Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal demande une rencontre dans les plus brefs délais avec les représentants de Bell pour constater la situation qui s'avère urgente pour la sécurité des citoyens de Pike River qui empruntent ledit trottoir pour en arriver à une collaboration avec tous les intervenants concernés.

ADOPTÉ

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

DÉBUT : 22 h 11 FIN : 22 h 9

SUJETS

- Pompe sur la terre agricole/chemin Molleur

2018-113 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **Patricia Rachofsky**,
Et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la séance du 10 avril 2018 soit levée à 22 h 9.

ADOPTÉ

Martin Bellefroid

Martin Bellefroid, maire

Sonia Côté

Sonia Côté, Directrice générale Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance **10 avril deux mille dix-huit** sont effectuées

Sonia Côté

Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid

Martin Bellefroid, maire